



lettre ouverte à nos gouvernants

Monsieur le président de la République
Monsieur le premier ministre
Madame le ministre de l'intérieur
Monsieur le préfet du Pas-de-Calais

Monsieur le président, vous venez de déclarer: "telle ville qui a un problème avec sa garnison, on doit lui garantir son tribunal, ou (celle) qui a un problème avec son hôpital, on doit lui garantir sa sous-préfecture".

Alors, permettez moi une question : celle où on a fermé son poste de police de proximité en 2003, où on a fermé sa subdivision de l'équipement en 2006, qui perdra sa perception au 1er janvier 2009, son tribunal d'instance au 1er janvier 2010, et dont la Poste ne dispose déjà plus de centre de tri... c'est quoi comme ville ?

Monsieur le premier ministre, vous venez de souhaiter que le redéploiement des services publics ne vienne pas "accabler les zones les plus fragiles, les plus éprouvées" et qu'il soit réalisé avec "les plus grandes précautions pour ne pas imposer à ces zones un cumul d'épreuves injustes".

Permettez-moi aussi une question : une ville et les villages environnants dont vous avez programmé la disparition de la subdivision de l'équipement, le centre de tri de la Poste, la perception, et le tribunal d'instance ne sont-ils pas l'illustration d'une zone fragilisée, éprouvée, victime d'un cumul d'épreuves injustes?

Madame le ministre de l'intérieur, vous venez de m'écrire à l'occasion de ma réélection comme maire d'Houdain : " Je tenais à vous adresser tous mes voeux de réussite dans l'exercice de votre fonction. Votre action quotidienne est essentielle pour la démocratie et le fonctionnement de notre pays. Vous pouvez compter sur mon soutien et mon écoute attentive en tant que ministre de l'intérieur."

Puisque vous me proposez votre soutien, madame le ministre de l'intérieur, je vous remercie de bien vouloir intercéder auprès de monsieur le président de la République et de monsieur le premier ministre afin que nous puissions, mes collègues du conseil municipal et moi-même, ainsi que les maires et conseils municipaux des villages du canton, pleinement exercer nos fonctions, en nous appuyant sur des services publics de proximité comme le sont les subdivisions de l'équipement, les centres de tri locaux de la Poste, les tribunaux d'instance ou les perceptions, les postes de police de proximité ou les gendarmeries.

Au sujet des gendarmeries, de nouvelles menaces pèsent sur celle d'HOUDAIN dans le cadre des réorganisations police gendarmerie.

La population houdinoise a, à de nombreuses reprises, souligné son attachement aux services publics locaux, en particulier le 18 juin 2006 lors d'un référendum "non autorisé" que nous avons proposé. Un attachement réaffirmé avec le conseil municipal lors du vote unanime le 27 novembre 2007 d'une motion pour le rattachement de la commune au service public de sécurité de proximité que représente la gendarmerie d'HOUDAIN.

Devant l'accumulation de ces injustices, nous vous demandons, monsieur le président de la République, monsieur le premier ministre, madame le ministre de l'intérieur, de ne pas pénaliser plus encore les habitants de notre commune et ceux des communes environnantes, en cassant leurs services publics appréciés pour leur qualité par tous nos concitoyens.

Daniel DEWALLE
Maire d'HOUDAIN
Conseiller régional

